

Cote du document: EB 2018/LOT/P.2/Rev.1  
Date: 13 avril 2018  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Rapport du Président

### Proposition de prêt à la Bosnie-Herzégovine pour le Projet d'appui aux entreprises rurales et au développement agricole

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Mohamed Abdelgadir  
Chargé de programme de pays  
Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe  
téléphone: +39 06 5459 2627  
courriel: m.abdelgadir@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés  
Fonctionnaire principale de l'Unité  
des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2092  
courriel: gb@ifad.org

---

Pour: Approbation

## Table des matières

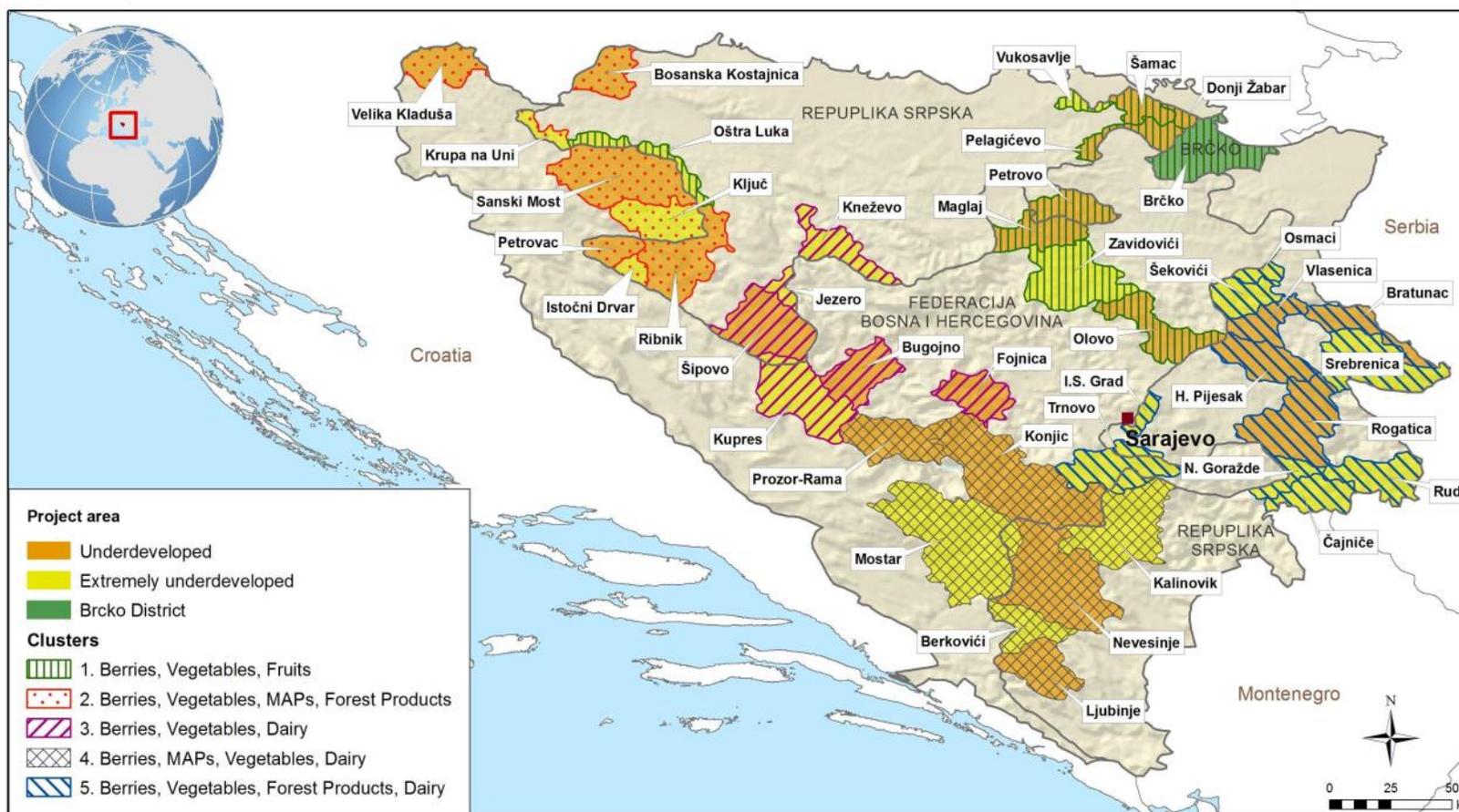
Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	2
II. Description du projet	2
A. Zone d'intervention et groupe cible	2
B. Objectif de développement du projet	3
C. Composantes/résultats	3
III. Exécution du projet	4
A. Approche	4
B. Cadre organisationnel	4
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	5
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	5
E. Supervision	6
IV. Coût du projet	7
A. Financement du projet	7
B. Résumé des avantages et analyse économique	10
C. Durabilité	10
D. Identification et atténuation des risques.	11
V. Considérations d'ordre institutionnel	11
A. Respect des politiques du FIDA	11
B. Alignement et harmonisation	11
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	12
D. Participation à l'élaboration des politiques	12
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	12
VII. Recommandation	12
Appendices	
I. Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	1
II. Logical framework (Cadre logique)	8

## Sigles et acronymes

BAM	Mark bosniaque convertible
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
OP	Organisation paysanne
PAER	Projet d'appui aux entreprises rurales et au développement agricole
4P	Partenariat public-privé-producteurs
S&E	Système de suivi et d'évaluation
UCP	Unité de coordination du projet
UCPA	Unité de coordination des projets agricoles

# Carte de la zone du projet

Bosnie-Herzégovine  
 Projet d'appui aux entreprises rurales et au développement agricole



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA; 28/04/2017



## Bosnie-Herzégovine

### Projet d'appui aux entreprises rurales et au développement agricole

#### Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur:</b>	Bosnie-Herzégovine
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère fédéral de l'agriculture, de la gestion des eaux et des forêts; et Ministère de l'agriculture, des forêts et de la gestion de l'eau de la Republika Srpska
<b>Coût total du projet:</b>	27,68 millions d'EUR
<b>Montant du prêt du FIDA:</b>	11,79 millions d'EUR
<b>Conditions du prêt du FIDA:</b>	Ordinaires: délai de remboursement de 15-18 ans, y compris un différé d'amortissement de trois ans, à un taux d'intérêt annuel correspondant à 100% du taux de référence établi par le FIDA
<b>Contribution du secteur privé:</b>	6,17 millions d'EUR
<b>Contribution de l'emprunteur:</b>	4,23 millions d'EUR
<b>Contribution des municipalités:</b>	2,35 millions d'EUR
<b>Contribution des bénéficiaires et des organisations paysannes:</b>	3,15 millions d'EUR
<b>Institution chargée de la préévaluation:</b>	FIDA
<b>Institution coopérante:</b>	Supervision directe par le FIDA

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de prêt en faveur de la Bosnie-Herzégovine pour le Projet d'appui aux entreprises rurales et au développement agricole, telle qu'elle figure au paragraphe 45.

## Proposition de prêt à la Bosnie-Herzégovine pour le Projet d'appui aux entreprises rurales et au développement agricole

### I. Contexte stratégique et justification

#### A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Après la guerre de 1991-95, la Bosnie-Herzégovine est devenue un pays souverain avec plusieurs niveaux de gouvernance. Au niveau national, au sommet de la structure de gouvernance, se trouve le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine. Le pays est composé de deux entités, la Fédération de Bosnie-Herzégovine et la Republika Srpska, ainsi que du district autonome de Brčko. Le troisième niveau de gouvernance se compose de 10 cantons au sein de la Fédération de Bosnie-Herzégovine. Le quatrième niveau comprend 143 municipalités. La population totale du pays est d'environ 3,52 millions de personnes, dont 58% vivent dans des zones rurales. En 2015, un ménage sur six vivait dans la pauvreté et 15% de la population de la Bosnie-Herzégovine ne bénéficiait pas de la sécurité sociale publique. En 2015, l'indice numérique de la pauvreté s'élevait à 16,3% de la population; 19% de la population rurale vivait dans la pauvreté contre 9% de la population urbaine. En février 2016, le pays a présenté sa demande d'adhésion à l'Union européenne (UE) et, avec l'adoption ultérieure d'un accord de stabilisation et d'association, elle a fait un grand pas vers son adhésion. Au niveau national, la Bosnie-Herzégovine élabore actuellement son premier Plan stratégique pour le développement rural pour la période 2018-2021, une condition préalable pour avoir accès aux fonds de préadhésion.
2. Le projet est motivé par l'existence de hauts niveaux de pauvreté rurale: 19% de la population rurale vit dans une situation de pauvreté matérielle chronique et 27% supplémentaires risquent de retomber dans la pauvreté matérielle. L'absence de perspectives économiques a abouti à des niveaux très élevés de chômage des jeunes – environ 62,3% – dont un grand nombre d'entre eux quittent leurs communautés rurales. La production agricole commerciale des ruraux pauvres est limitée en raison d'un manque de compétitivité lié à la taille réduite des exploitations, à l'absence de compétences techniques et entrepreneuriales, à des lacunes en matière de technologies informatiques, et à un accès limité à des ressources telles que des intrants de qualité et des financements ruraux. La faiblesse et le caractère non inclusif des organisations paysannes (OP) constituent des contraintes supplémentaires. Néanmoins, l'agriculture présente le potentiel nécessaire pour contribuer de manière significative à l'économie rurale. La production de légumes couvre 75 000 hectares et les exportations ont presque quadruplé depuis 2008, elles ont atteint 125 millions de marks bosniaques convertibles (BAM) en 2015. Le nombre de ruches a presque doublé – de 240 723 à 392 348 – en 10 ans (2004-2014). Selon les estimations, plus de 700 espèces de plantes médicinales et aromatiques pousseront en Bosnie-Herzégovine, dont seulement environ 200 sont utilisées. Les champignons représentent un important produit forestier non ligneux et sont principalement cueillis dans la forêt.

## B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

3. Le Projet d'appui aux entreprises rurales et au développement agricole (PAER) aidera les gouvernements des entités à atteindre leurs objectifs en matière de modernisation des systèmes alimentaires et agricoles. Le PAER est en harmonie avec leurs stratégies de développement, en particulier pour ce qui est d'améliorer la sécurité alimentaire et les revenus, moyennant un appui aux exploitations commerciales et non commerciales, ainsi qu'aux entreprises agricoles et non agricoles, comme prévu dans le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) axé sur les résultats de 2013.
4. Le projet repose sur l'hypothèse de développement suivante: les chefs d'entreprise peuvent être motivés par leurs intérêts commerciaux à mener le processus d'inclusion des jeunes et des ménages pauvres dans leurs chaînes d'approvisionnement de matières premières, ce qui devrait favoriser la création d'emplois, la génération de revenus et la réduction de la pauvreté dans ces foyers. Ce processus nécessitera des organisations d'agriculteurs capables de fournir un accès aux informations, aux compétences, aux financements, aux services et au soutien dont a besoin le groupe cible pour produire et vendre – à une échelle commerciale – des produits qui répondent aux exigences des chefs d'entreprise en termes de qualité et de quantité. Cette approche est conforme aux stratégies de développement rural et agricole au niveau de l'État et des entités, au COSOP, au processus d'adhésion à l'UE et à d'autres initiatives des bailleurs de fonds dans le secteur rural et agricole. Le PAER cofinancera et appuiera la mise en œuvre de plans d'activité viables. Ceux-ci seront fondés sur le modèle de partenariat public-privé-producteurs (4P) et viseront à développer les chaînes d'approvisionnement des chefs d'entreprise, des entreprises et des OP. Cela devrait accroître la demande de matières premières issues de la production des ménages agricoles pauvres et leur permettre ainsi de passer d'une agriculture non commerciale à une production agricole commerciale.

## II. Description du projet

### A. Zone d'intervention et groupe cible

5. Zone d'intervention. La zone d'intervention du projet sera composée de 10 groupes (cinq dans la Fédération de Bosnie-Herzégovine et cinq autres en Republika Srpska) avec une moyenne de neuf municipalités par groupe, rassemblés sur la base de deux critères principaux: i) extrême sous-développement; et ii) présence de conditions appropriées pour développer et renforcer les chaînes de valeur des produits/cultures soutenus par le projet.
6. Groupe cible. Le PAER vise à promouvoir l'inclusion des femmes, des jeunes et des agriculteurs non commerciaux pauvres et très pauvres, dans des chaînes de valeur sélectionnées, grâce à l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'activité par groupes afin d'établir des liens entre les producteurs et les acheteurs. En vue d'assurer l'inclusion du groupe cible dans les modèles d'activité soutenus par les plans d'activité, le PAER adoptera: i) des mesures de ciblage géographique afin d'atteindre les zones où les ménages cibles sont les plus concentrés; ii) l'autociblage par les entreprises/OP offrant des perspectives dans des chaînes de valeur, pertinentes et d'intérêt pour les groupes cibles; iii) le ciblage direct des jeunes (par le biais de l'apprentissage); et iv) d'autres mesures d'appui propres à promouvoir les liens entre le groupe cible et les chefs d'entreprise et les OP inclusives.
7. Nombre de bénéficiaires. Le PAER ciblera directement 8 650 ménages. Il fournira à 350 jeunes (dont 50% de femmes) un soutien en faveur de l'apprentissage, par le biais de liens avec des employeurs dans le secteur rural. En outre, 5 000 ménages bénéficieront indirectement de ce projet, principalement par le biais d'investissements dans les infrastructures.

## B. Objectif de développement du projet

8. Le PAER a pour objectif de contribuer au développement économique rural et à la réduction de la pauvreté en améliorant les moyens de subsistance, en créant des sources de revenus et en améliorant le niveau de vie des ménages cibles. L'objectif de développement consiste à accroître les revenus des jeunes et des ménages ruraux pauvres en leur offrant des possibilités d'emploi et en les associant à des entreprises agroalimentaires rentables.
9. Indicateurs d'impact clés. Au terme du projet, le degré de réalisation des objectifs fixés sera notamment évalué à partir des indicateurs suivants: i) au moins 8 650 ménages (environ 25 000 personnes) ont bénéficié des services du projet; ii) accroissement de 30% minimum du revenu pour au moins 80% des ménages bénéficiaires directs; iii) accroissement d'au moins 25% des actifs des ménages bénéficiaires; iv) création d'au moins 4 500 emplois à temps plein (ou équivalent), offrant aux ménages bénéficiaires des revenus stables et des moyens de subsistance durables qui améliorent leur sécurité alimentaire; v) au moins 75% des entreprises soutenues font état d'une augmentation des ventes par le biais des accords 4P; vi) au moins 80% des bénéficiaires font état d'augmentations de la production; vii) augmentation d'au moins 80% des contrats entre les entités publiques et privées; viii) au moins 80% des membres des OP font état de services nouveaux ou améliorés offerts par leurs organisations; et ix) au moins 5 000 ménages font état d'une amélioration de l'accès physique aux marchés et aux installations de transformation et de stockage.

## C. Composantes/résultats

10. Le projet comporte deux composantes, à savoir: i) amélioration des perspectives économiques et intégration des petits exploitants dans les chaînes de valeur; et ii) gestion et coordination du projet.
11. Composante 1: Amélioration des perspectives économiques et intégration des petits exploitants dans les chaînes de valeur. Les résultats escomptés sont les suivants: i) amélioration de la production, de la productivité, de la commercialisation des produits et de la rentabilité des ménages du groupe cible par le biais des modèles 4P; et ii) amélioration de l'accès et de l'intégration dans les chaînes de valeur des ménages cibles grâce au renforcement des OP et à l'amélioration des infrastructures de marché. Cette composante s'appuiera sur trois sous-composantes interdépendantes: a) élaboration et mise en œuvre de plans d'activités en faveur des pauvres; b) renforcement des OP; et c) appui aux infrastructures propices.
12. Sous-composante 1.1: Élaboration et mise en œuvre de plans d'activité en faveur des pauvres. Cette sous-composante augmentera l'adoption et la mise en œuvre par les chefs d'entreprise de modèles d'activité fondés sur les 4P, le long des chaînes de valeur. Environ 150 chefs d'entreprise (petites et moyennes entreprises et OP) recevront de l'aide pour élaborer et mettre en œuvre des plans d'activité, ce qui permettra d'intégrer au marché 7 500 ménages cibles. En outre, elle offrira des financements spéciaux pour faciliter l'apprentissage de 350 jeunes. L'appui à l'élaboration des plans d'activité comprendra ce qui suit: i) la sélection des prestataires de services; ii) une enquête de ciblage; iii) des ateliers de sensibilisation destinés aux parties prenantes; iv) un appel à propositions et la sélection des candidats admissibles; et v) l'élaboration de plans et d'accords de mise en œuvre détaillés. On appuiera la mise en œuvre des plans d'activité par les moyens suivants: a) l'aide au développement des marchés; b) des services de formation, de conseils et de renforcement des capacités pour les agriculteurs; c) le cofinancement de kits de démarrage et un appui en faveur de l'apprentissage pour les jeunes; d) l'établissement d'autres liens avec des organismes externes, par exemple avec des institutions financières et des organismes de certification; et e) la création de conditions propices à la mise en œuvre des plans d'activité.

13. Sous-composante 1.2: Renforcement des organisations paysannes. Cette sous-composante renforcera les OP pour leur permettre d'élargir leur champ d'action aux ménages cibles et de se développer pour devenir des institutions viables et inclusives. Les principales activités seront les suivantes: i) financement de capitaux de démarrage destinés à 40 OP et profitant directement à 800 ménages; et ii) offre de formations en matière de développement institutionnel et de services consultatifs.
14. Sous-composante 1.3: Appui aux infrastructures propices. Cette sous-composante améliorera la rentabilité des ménages cibles, les mettra en rapport avec des chefs d'entreprise et améliorera leur participation au marché. Elle permettra d'identifier et de soutenir les infrastructures nécessaires pour mettre en œuvre avec succès les plans d'activité, plus précisément: i) les infrastructures détenues et gérées par les pouvoirs publics, comme l'approvisionnement en eau pour plusieurs agriculteurs dans une zone définie, ou l'établissement/la remise en état des routes de desserte, des ponceaux et des petits ponts qui relient les chefs d'entreprise et les ménages cibles; et ii) les infrastructures publiques, telles que les structures d'irrigation et les installations de refroidissement et d'emballage, qui seront cogérées en partenariat avec les municipalités, les OP et le secteur privé.
15. Composante 2: Gestion et coordination du projet. Le PAER sera mis en œuvre par des institutions gouvernementales et non gouvernementales et par des partenaires du secteur privé. Le Ministère des finances et du Trésor public de Bosnie-Herzégovine assumera la responsabilité globale du PAER et assurera la coordination des activités avec les ministères des finances et de l'agriculture de chacune des deux entités.

### III. Exécution du projet

#### A. Approche

16. La composante 1 sera mise en œuvre par le biais de la promotion des plans d'activité fondés sur les 4P entre les chefs d'entreprise, les municipalités, le projet et les ménages cibles. Les plans s'appuieront sur les arrangements institutionnels et les enseignements tirés du Programme d'amélioration de la compétitivité des producteurs ruraux actuellement en cours, et tireront profit de son expérience et de ses réalisations en matière de services de développement des entreprises et d'établissement et d'exploitation des plateformes de parties prenantes associées aux groupes. Le projet fera appel à des prestataires de services, aux coordinateurs des groupes et à des agents de vulgarisation pour appuyer le processus d'élaboration des plans d'activité.

#### B. Cadre organisationnel

17. Au niveau des entités, des comités de pilotage du programme, placés sous l'égide du Ministère de l'agriculture, seront chargés de fournir un encadrement général. Ils se réuniront deux fois par an. Chaque comité devra: i) veiller à ce que les activités du projet soient conformes aux stratégies du gouvernement et du FIDA, ainsi qu'aux buts et objectifs du projet; ii) avaliser les orientations stratégiques; iii) examiner les plans de travail et budgets annuels au niveau des entités; iv) superviser la sélection des prestataires de services et des institutions partenaires; v) assurer la coordination avec d'autres interventions de développement; et vi) garantir le respect des normes les plus strictes en matière de gestion financière et d'audit. Les comités de pilotage seront composés de représentants d'entreprises agroalimentaires, d'associations de producteurs et de coopératives.
18. L'unité de coordination des projets agricoles (UCPA) et l'unité de coordination du projet (UCP) seront responsables de la coordination et de la liaison avec les municipalités, les chefs d'entreprise, les OP et les ménages cibles dans les groupes, et avec les partenaires d'exécution. Par conséquent, les unités concluront des mémorandums d'accord avec les partenaires concernés des plans d'activité, y compris les municipalités de la zone du projet, les entreprises agroalimentaires

privées, les associations de producteurs et les coopératives. Ces mémorandums d'accord constitueront un mécanisme clé pour la participation des ménages cibles, étant donné qu'ils préciseront les rôles et les responsabilités de chacune des parties dans la mise en œuvre des plans d'activité, les modalités de répartition et de contrôle des ressources du projet, et les dispositifs de suivi et de compte rendu.

### C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

19. Vu que les activités du projet seront fonction de la demande, les parties prenantes (associations de producteurs, coopératives, entreprises agroalimentaires et municipalités) seront conjointement responsables du processus de suivi de la performance, ce qui nécessitera la mise en place de systèmes solides susceptibles d'aider les parties prenantes s'agissant de créer, de collecter, de revoir et d'analyser des informations relatives à la performance. Le système de suivi et d'évaluation (S&E) du projet sera élaboré et géré par les équipes de l'UCPA et de l'UCP avec l'appui du FIDA, conformément aux procédures établies du FIDA. Il s'appuiera sur l'ensemble d'indicateurs énoncé dans le cadre logique.
20. L'apprentissage et la gestion des savoirs feront partie des principaux thèmes sous-jacents du PAER et mettront l'accent sur la diffusion des données issues de l'expérience et des résultats du projet auprès des parties prenantes et des partenaires de développement à des fins de reproduction à plus grande échelle et d'évaluation de l'impact des politiques. En particulier, la gestion des savoirs se concentrera sur: i) la réussite des plans d'activité fondés sur les 4P et des enquêtes de ciblage comme points d'entrée; ii) le développement d'une culture de l'épargne au sein des OP et leur gestion des kits de démarrage comme des fonds renouvelables pour financer l'établissement de liens initiaux entre leurs membres et les chaînes de valeur; iii) les effets du ciblage direct des jeunes et des ménages dirigés par des femmes avec des financements de démarrage spéciaux pour les jeunes; iv) la contribution de l'appui à l'apprentissage pour la création d'emplois pour les jeunes dans le secteur rural; et v) les résultats positifs du suivi participatif de la mise en œuvre des plans d'activité par le biais des comités de contrôle au niveau des groupes.

### D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

21. Conformément aux directives du FIDA, une évaluation de la gestion financière a été réalisée au stade de la conception. Le risque inhérent au pays a été jugé moyen: Transparency International considère le pays comme présentant un risque moyen et lui a attribué en 2016 la note de 39 sur l'indice de perception de la corruption; le pays se classe 81<sup>e</sup> sur 190 pays sur l'indice de la facilité de faire des affaires de la Société financière internationale/Banque mondiale. Le premier rapport d'évaluation sur les dépenses publiques et la responsabilité financière a identifié des domaines d'amélioration. Compte tenu de toutes les mesures d'atténuation, le risque en matière de gestion financière associé au projet est considéré comme faible.
22. Le FIDA applique une politique de tolérance zéro à l'égard des pratiques frauduleuses ou des actes de corruption, de collusion ou de coercition commis dans le cadre de projets qu'il finance. Les politiques anticorruption du FIDA et de la Bosnie-Herzégovine ainsi que les procédures de dénonciation seront portées à la connaissance du personnel, des partenaires et des parties prenantes du projet, sans exception.
23. Modalités de gestion financière. L'UCPA et l'UCP sont dotées de personnel comptant de nombreuses années d'expérience en matière de gestion des projets financés par le FIDA et possédant les compétences appropriées. Les rôles de gestion financière au sein de l'UCP seront gérés par un responsable de la gestion financière, avec l'appui d'un agent chargé de la passation des marchés et d'un assistant. L'UCPA est dotée d'un responsable des finances, d'un agent chargé de la passation des marchés et d'un comptable. Aux fins de contrôle interne et de séparation des

responsabilités, dans l'hypothèse où à l'avenir les mêmes unités seraient amenées à gérer simultanément les trois différents projets du FIDA (le Projet de développement des entreprises rurales, le Programme d'amélioration de la compétitivité des producteurs ruraux et le PAER), un comptable supplémentaire sera recruté pour l'UCP dans la Fédération de Bosnie-Herzégovine. Les responsables de la gestion financière seront formés aux procédures du FIDA. Les dispositions pour l'élaboration du budget, la comptabilité, les contrôles internes, les décaissements, la communication de l'information financière, les flux de fonds et les vérifications externes et internes respecteront le système déjà en place dans les deux unités, avec des mesures d'atténuation supplémentaires. Un manuel de gestion administrative et financière sera élaboré au début du projet.

24. Comptes. Des comptes bancaires distincts seront ouverts pour chaque source de financement et chaque entité. Ainsi, deux comptes désignés libellés en euros, un pour chaque entité, seront ouverts afin de recevoir les financements du prêt du FIDA. En outre, deux comptes de contrepartie distincts seront ouverts pour les contributions gouvernementales (un pour chaque entité) et des comptes bancaires distincts seront ouverts pour recevoir les contributions des bénéficiaires le cas échéant. L'UCPA et l'UCP tiendront une comptabilité complète conformément aux exigences du FIDA et aux normes comptables acceptées sur le plan international [à savoir, les normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS)]. En outre, le Portail clients du FIDA sera déployé au cours du premier trimestre de 2018.
25. Information financière. Un suivi mensuel des activités mises en œuvre par rapport à celles qui étaient prévues dans le budget sera effectué. Des états financiers consolidés trimestriels provisoires, préparés conformément aux exigences du FIDA et aux normes IPSAS, et des états financiers annuels seront soumis au FIDA, respectivement 45 jours après la fin du trimestre et quatre mois après la fin de l'année.
26. Audit externe. En Bosnie-Herzégovine, tous les projets financés au moyen de ressources externes sont vérifiés chaque année par un Commissaire aux comptes externe du secteur privé nommé pour trois ans au niveau de l'État à l'issue d'un processus concurrentiel. Le nouveau Commissaire aux comptes pour les trois prochaines années sera nommé en 2018. Pendant le processus concurrentiel, le mandat de l'audit sera soumis au FIDA pour avis de non-objection. Le Commissaire aux comptes sélectionné accomplira son travail conformément aux normes internationales d'audit et au manuel du FIDA relatif à l'information financière et l'audit, y compris la diffusion publique des rapports d'audit qui doivent être soumis au FIDA dans les six mois suivant la fin de l'exercice.
27. Passation des marchés. Bien que la législation sur les marchés publics et leur supervision se soient améliorées dans le pays, certaines lacunes ont été relevées dans le COSOP et dans les évaluations effectuées par les organisations internationales, qui indiquent que le système de passation des marchés de l'emprunteur n'est pas encore pleinement conforme aux exigences du FIDA. Par conséquent, les procédures de passation de marchés, leur révision et leur supervision dans le cadre du PAER continueront d'être effectuées en suivant les procédures énoncées dans les Directives pour la passation des marchés du FIDA et d'autres documents pertinents.

## E. Supervision

28. Le projet sera supervisé directement par le FIDA. Des missions de supervision annuelles seront organisées conjointement par le gouvernement, les partenaires d'exécution et les bénéficiaires. La supervision sera l'occasion de réfléchir à la manière d'améliorer le caractère inclusif des filières. Les missions feront partie intégrante du cycle de gestion des savoirs. L'une d'entre elles sera planifiée de manière à coïncider avec l'atelier interentités prévu chaque année. Cet atelier sera

organisé en fin d'exercice, en étroite collaboration avec l'UCPA et l'UCP. Y participeront les parties prenantes tant au niveau central que des entités.

## IV. Coût du projet

29. Le coût total du projet, y compris les provisions pour aléas techniques et financiers, est estimé à 27,68 millions d'EUR (54,26 millions de BAM) sur une durée de cinq ans. La composante 1 constitue la principale composante d'investissement et représente 26,18 millions d'EUR (51,32 millions de BAM) sur le coût total du projet. La composante 2 couvre la coordination et la gestion du projet et représente 1,5 million d'EUR (2,94 millions de BAM) sur le coût total du projet (comme illustré dans le tableau 1).

### A. Financement du projet

30. Au total, 11,78 millions d'EUR (23,10 millions de BAM) de financements du FIDA seront mobilisés pour le PAER au cours des cinq années de la période de mise en œuvre. Le prêt du FIDA servira à cofinancer la composante 1 et à financer intégralement la composante 2, c'est-à-dire les unités de coordination du projet dans les deux entités. Le projet cofinancera également: i) les plans d'activité au titre de la sous-composante 1.1; ii) les capitaux de démarrage pour les OP au titre de la sous-composante 1.2; et iii) l'appui aux infrastructures propices au titre de la sous-composante 1.3.
31. Le projet devrait être financé comme suit: a) 42,6% par le prêt du FIDA; b) 8,5% par les municipalités; c) 10,3% par les bénéficiaires; d) 1% par les OP; e) 22,3% par le secteur privé; et f) 15,3% par le gouvernement.
32. La contribution du Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine sera effectuée moyennant la prise en charge des droits et taxes sur les biens importés, et de la taxe sur la valeur ajoutée à concurrence de 4,23 millions d'EUR (soit 8,29 millions de BAM), comme illustré dans le tableau 2.

**Tableau 1: Coût du projet par composante et par source de financement**  
(en milliers d'euros)

Composante	Prêt du FIDA		Municipalités		Bénéficiaires		Organisations paysannes		PME*		Gouvernement		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>1. Amélioration des perspectives économiques et intégration des petits exploitants dans les chaînes de valeur</b>														
A. Élaboration et mise en œuvre de plans d'activité en faveur des pauvres dans la Fédération de Bosnie-Herzégovine	3 443	30,4	822	7,3	1 647	14,6	12	0,1	3 626	32,1	1 759	15,6	11 308	40,8
B. Élaboration et mise en œuvre de plans d'activité en faveur des pauvres en République Srpska	2 328	30,8	548	7,2	1 100	14,5	10	0,1	2 420	32,0	1 160	15,3	7 565	27,3
C. Renforcement des organisations paysannes dans la Fédération de Bosnie-Herzégovine	526	62,7	55	6,5	-	-	116	13,8	-	-	143	17,0	838	3,0
D. Renforcement des organisations paysannes en République Srpska	388	64,2	36	6,0	-	-	77	12,7	-	-	103	17,0	604	2,2
E. Appui aux infrastructures propices dans la Fédération de Bosnie-Herzégovine	2 279	64,7	552	15,2	61	1,7	52	1,4	74	2,0	614	16,9	3 632	13,1
F. Appui aux infrastructures propices en République Srpska	1 398	62,5	335	15,0	35	1,6	42	1,9	49	2,2	378	16,9	2 236	8,1
<b>Sous-total</b>	<b>10 361</b>	<b>39,6</b>	<b>2 348</b>	<b>9,0</b>	<b>2 843</b>	<b>10,9</b>	<b>309</b>	<b>1,2</b>	<b>6 168</b>	<b>23,6</b>	<b>4 156</b>	<b>15,9</b>	<b>26 184</b>	<b>94,6</b>
<b>2. Gestion et coordination du projet</b>														
1. Unité de coordination du projet dans la Fédération de Bosnie-Herzégovine	801	94,8	-	-	-	-	-	-	-	-	44	5,2	845	3,1
2. Unité de coordination des projets agricoles en République Srpska	625	95,5	-	-	-	-	-	-	-	-	29	4,5	654	2,4
<b>Sous-total</b>	<b>1 426</b>	<b>95,1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>73</b>	<b>4,9</b>	<b>1 499</b>	<b>5,4</b>
<b>Coût total du projet</b>	<b>11 787</b>	<b>42,6</b>	<b>2 348</b>	<b>8,5</b>	<b>2 843</b>	<b>10,3</b>	<b>309</b>	<b>1,1</b>	<b>6 168</b>	<b>22,3</b>	<b>4 229</b>	<b>15,3</b>	<b>27 683</b>	<b>100,0</b>

\* Petites et moyennes entreprises.

**Tableau 2: Coût indicatif du projet par catégorie de dépenses et par source de financement**  
(en milliers d'euros)

	<i>FIDA</i>		<i>Municipalités</i>		<i>Bénéficiaires</i>		<i>OP</i>		<i>PME</i>		<i>Gouvernement</i>		<i>Total</i>	
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>
Travaux de génie civil	3 485	62,2	848	15,1	96	1,7	95	1,7	123	2,2	952	17,0	5 598	20,2
Équipement, matériel et moyens de transport	166	83,0	-	-	-	-	-	-	-	-	34	17,0	200	1,0
Dons	5 386	28,8	1 461	7,8	2 740	14,6	182	1,0	5 948	31,8	2 992	16,0	18 710	67,6
Assistance technique	1 327	80,1	39	2,4	-	-	15	0,9	90	5,5	186	11,1	1 657	6,0
Formation et ateliers	295	78,4	-	-	7	1,8	17	4,5	7	1,8	51	13,5	376	1,4
Salaires, indemnités et coûts d'entretien	1 129	99,0	-	-	-	-	-	-	-	-	14	0,01	1 143	3,8
<b>Total</b>	<b>11 787</b>	<b>42,6</b>	<b>2 348</b>	<b>8,5</b>	<b>2 843</b>	<b>10,3</b>	<b>309</b>	<b>1,1</b>	<b>6 168</b>	<b>22,3</b>	<b>4 229</b>	<b>15,3</b>	<b>27 683</b>	<b>100,0</b>

## B. Résumé des avantages et analyse économique

33. On attend du projet PAER les résultats suivants: i) création d'au moins 4 500 emplois à temps plein (ou équivalent), offrant aux ménages bénéficiaires des revenus stables et des moyens de subsistance durables qui amélioreront leur sécurité alimentaire. Ces emplois seront créés au profit des 350 jeunes participant au programme d'apprentissage et d'au moins 50% des 8 300 bénéficiaires des kits de démarrage et des capitaux de démarrage des OP, et leur permettront d'obtenir des rendements en espèces égaux au salaire minimum net (425 BAM) pour un emploi à temps plein. Le PAER créera des emplois pour au moins 1 213 femmes (50% des emplois créés par le biais de l'appui à l'apprentissage des jeunes et 25% de tous les autres emplois); et ii) augmentation des revenus des quelque 8 650 ménages cibles en tant que bénéficiaires directs, qui accroîtront ou amélioreront leur production de fruits, de légumes et de produits laitiers, et qui bénéficieront de l'appui en faveur de l'apprentissage des jeunes, aboutissant à des emplois à temps plein dans le secteur rural. Les revenus nets estimés dégagés par les ménages cibles se répartiront comme suit: production de fraises, 4 485 USD; framboises, 4 535 USD; cultures intercalaires de fraises et de cerises, 5 035 USD; cornichons, 2 628 USD; tomates, 2 139 USD; poivrons, 2 606 USD; champignons sauvages, 4 350 USD; miel (300 ruches), 2 631 USD; et production de lait (3-5 vaches), 5 713 USD.
34. Sur la base de ces hypothèses, le taux de rentabilité économique du PAER serait de 35% et la valeur actuelle nette est estimée à 53,1 millions d'USD. Le fort taux de rentabilité économique reflète les attentes et l'effet de levier possible du PAER, dont l'approche est prioritairement axée sur les avantages comparatifs précis et sur la dynamique économique en place en Bosnie-Herzégovine.

## C. Durabilité

35. La durabilité du PAER est liée à la capacité des plans d'activité à établir avec succès des liens rentables entre les ménages cibles et les chefs d'entreprise. Le succès commercial de ces liens accroîtra la demande des chefs d'entreprise pour les produits des ménages cibles et par là même: i) aidera les ménages déjà intégrés à maintenir leurs partenariats et à accroître leurs revenus; et ii) créera la possibilité pour de nouveaux agriculteurs commerciaux de se joindre à la chaîne de valeur. La conception du projet soutient la durabilité institutionnelle de ces liens à travers: i) l'approche fondée sur le plan d'activité, le modèle de cofinancement fondé sur les 4P, les kits de démarrage, le soutien agronomique, le suivi participatif de la mise en œuvre, et le soutien aux infrastructures en vue d'établir et de maintenir les liens entre les chefs d'entreprise et les ménages cibles; ii) le renforcement des OP pour leur permettre de tirer profit des perspectives commerciales créées; et iii) l'aide fournie aux municipalités pour donner aux producteurs les moyens de devenir plus compétitifs et d'entrer dans les chaînes de valeur commerciales. La durabilité technique des liens sera assurée grâce à la certification des produits, la mise en valeur, l'identification des produits et d'autres services de soutien au développement des marchés; le renforcement des services de vulgarisation et de conseil pour faciliter l'accès des ménages cibles aux connaissances, aux technologies et aux conseils de manière à atteindre une production efficace en termes de qualité et de quantité; la participation de prestataires de services financiers en tant que cofinanceurs des projets susceptibles d'être financés; et une approche axée sur le marché qui aide les chefs d'entreprise et les ménages partenaires à adapter rapidement leurs entreprises à l'évolution de la demande du marché.
36. Adaptation aux changements climatiques. La durabilité occupera une place de premier plan dans la conception des plans d'activité. Le projet renforcera la résilience des petits agriculteurs face aux effets des changements climatiques moyennant: i) l'intégration des technologies de production résilientes face aux aléas climatiques disponibles sur le marché; ii) l'appui à la formation et au partage des

savoirs entre les petits agriculteurs dans une optique de transposition et de reproduction à plus grande échelle; et iii) la sensibilisation du personnel, au niveau des gouvernements et des municipalités, sur la question de l'adaptation aux changements climatiques.

#### D. Identification et atténuation des risques.

37. Les principaux risques du PAER sont les suivants: i) difficultés liées à la gestion et à la coordination découlant de la mise en œuvre parallèle des deux opérations du FIDA par les unités de coordination; ii) l'intérêt décroissant des institutions financières dans les lignes de crédit et des retards dans la sélection des institutions financières partenaires ayant déjà une expérience dans les projets passés affectant de manière négative les décaissements et les performances; et iii) l'accent placé tout particulièrement sur les chefs d'entreprise et le secteur privé qui pourrait affaiblir l'orientation du projet en faveur des pauvres. Ces risques seront atténués par:
- i) l'attribution de gestionnaires de projet spécifiques pour le PEAR au sein de l'UCP et de l'UCPA et le renforcement de la présence sur le terrain par l'entremise de cinq coordonnateurs de groupe au sein de l'UCP et sept agents de vulgarisation au sein de l'UCPA, ainsi que le recours à des prestataires de services comme partenaires d'exécution pour assurer le suivi et l'opérationnalisation des décisions par les unités de coordination; ii) le cofinancement des kits de démarrage pour encourager la participation d'institutions financières aux taux du marché, ce qui mobilisera des cofinancements d'autres partenaires; et iii) la réalisation d'une enquête de ciblage dès le départ, afin de veiller à ce que le projet soit axé sur la réduction de la pauvreté. Le soutien aux chefs d'entreprise sera fonction de leur engagement à établir des liens en amont avec les ménages cibles identifiés dans l'enquête de ciblage. Les ressources du projet seront destinées en priorité au financement du groupe cible.

### V. Considérations d'ordre institutionnel

#### A. Respect des politiques du FIDA

38. Le PAER est parfaitement cohérent avec toutes les stratégies et politiques pertinentes du FIDA, y compris le Cadre stratégique 2016-2025, notamment grâce à la promotion de l'investissement dans les capacités de production et la participation au marché des bénéficiaires par le mécanisme des 4P. Eu égard à la nature et à l'importance de ses effets probables sur l'environnement, le projet est classé dans la catégorie B selon les procédures d'évaluation environnementale du FIDA. Ses éventuels effets néfastes sur l'environnement sont considérés comme étant maîtrisables.

#### B. Alignement et harmonisation

39. Le PAER sera mis en œuvre dans le respect des programmes des autres donateurs. Il s'inscrit dans le droit fil de l'orientation stratégique, à savoir, le développement des secteurs agricole et agroalimentaire du projet FARMA II – un projet quinquennal en cours financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international et par la Suède; et de l'initiative ProLocal de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) qui vise à promouvoir le développement économique local et le développement des chaînes de valeur agricoles. Le PAER instaurera des liens effectifs avec les initiatives d'autres donateurs à la fois en vue d'assurer une mise en œuvre harmonisée et de favoriser le partage des connaissances, la diffusion des bonnes pratiques et la transposition et la reproduction à la plus grande échelle des interventions couronnées de succès. Le projet s'appuie également sur la Stratégie d'engagement du FIDA dans les pays en situation de fragilité. La Bosnie-Herzégovine fait partie des pays identifiés dans la stratégie, compte tenu de son histoire complexe et marquée par des conflits et des conséquences que cela implique sur le cadre institutionnel. Conformément à la stratégie, le projet adoptera des approches souples et différenciées (par exemple, une unité de coordination pour chaque entité). En

outre, le ciblage du projet sur les jeunes chômeurs est conforme au principe directeur de la stratégie.

### C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

40. La principale innovation consistera à instaurer des partenariats fructueux et inclusifs. En termes d'innovations technologiques, afin de saisir les opportunités qu'offre cette niche de haute valeur et de répondre aux exigences du marché, le programme mettra à la disposition des agriculteurs les dernières innovations technologiques ainsi que les modèles opérationnels et organisationnels adéquats. L'accent mis par le projet sur l'accroissement de la compétitivité, le renforcement des OP et la création d'emplois pour les jeunes est en harmonie avec les priorités nationales de développement. Les succès obtenus dans la mise en œuvre de ces éléments présentent un fort potentiel de reproduction à grande échelle, étant donné que d'importantes ressources de l'UE seront mises à la disposition du secteur rural.

### D. Participation à l'élaboration des politiques

41. Le PAER mettra l'accent sur les facteurs propices à la mise en œuvre efficace des plans d'activité conjoints, en vue de documenter l'expérience et de diffuser des résultats afin d'accroître l'impact politique. À cette fin, les savoirs acquis serviront à élaborer des messages, des manuels, des principes et des stratégies, qui seront diffusés aux différents groupes cibles et parties prenantes. Le projet promouvra une culture favorable au partage des savoirs et à l'apprentissage à tous les niveaux, auprès des UCPA/UCP, des chefs d'entreprise et des autres parties prenantes. Le PAER veillera à ce que tous les savoirs créés soient systématiquement recensés, analysés, documentés et utilisés pour améliorer les performances du projet; transmis aux décideurs afin d'éclairer les processus d'élaboration des politiques des pouvoirs publics; et portés à la connaissance des principales parties prenantes.

## VI. Instruments et pouvoirs juridiques

42. Un accord de financement entre la Bosnie-Herzégovine et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe à l'appendice I.
43. La Bosnie-Herzégovine est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
44. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

## VII. Recommandation

45. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la Bosnie-Herzégovine un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à onze millions sept cent quatre-vingt-dix mille euros (11 790 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Gilbert F. Hougbo

# Negotiated financing agreement: "Rural Enterprises and Agricultural Development Project"

(Negotiations concluded on 28 March 2018)

Loan Number: \_\_\_\_\_

Project Title: Rural Enterprises and Agricultural Development Project (READP) ("the Project")

Bosnia and Herzegovina (the "Borrower")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

## Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), and the Allocation Table (Schedule 2).

2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of April 2014, and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.

3. The Fund shall provide a Loan to the Borrower (the "Financing"), which the Borrower shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement. Part A of the Project shall be carried out by the Federation of Bosnia and Herzegovina ("the Federation"), and Part B of the Project shall be carried out by Republika Srpska ("the RS") (each of which is referred to as an "Entity", and collectively as the "Entities") and, for this purpose, the Borrower shall make available to the Federation and the RS the respective parts of the proceeds of the Financing upon terms and conditions set forth in this Agreement and in accordance with the provisions of Subsidiary Agreements between the Borrower and each of the Federation and the RS.

## Section B

1. A. The amount of the Loan is eleven million seven hundred eighty seven thousand Euros (EUR 11 787 000).

2. The Loan is granted on ordinary terms and shall be subject to interest on the principal amount outstanding at the IFAD reference interest rate per annum, and have a maturity period of eighteen (18) years, including a grace period of three (3) years, starting from the date as of which the Fund has determined that all general conditions precedent to withdrawal have been fulfilled.
3. The Loan Service Payment Currency shall be Euro.
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 January.
5. Payments of principal and interest shall be payable on each on each 15 February and 15 August.
6. The Borrower shall provide counterpart financing for the Project in the amount of four million two hundred thousand Euros (EUR 4 200 000).
7. Amounts withdrawn in advance from the loan shall be held in designated accounts denominated in Euro, which shall be opened and maintained by the Borrower/Recipient in banks acceptable to the Fund. There shall be one designated account for each Entity.

#### Section C

1. The Lead Project Agency shall be the Federal Ministry of Agriculture, Water Management and Forestry for Part A of the Project and the Ministry of Agriculture, Forestry and Water Management of the Republika Srpska for Part B of the Project.
2. The Project Completion Date shall be the fifth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

#### Section D

The Loan will be administered and the Project supervised by the Fund.

#### Section E

1. This Agreement is subject to ratification by the Borrower.
2. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

For the Fund:

The President  
International Fund for Agricultural Development  
Via Paolo di Dono 44  
00142 Rome, Italy

This Agreement, dated \_\_\_\_\_, has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and one (1) for the Borrower.

BOSNIA AND HERZEGOVINA

\_\_\_\_\_  
Authorized Representative  
(name and title)

INTERNATIONAL FUND FOR  
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

\_\_\_\_\_  
Gilbert F. Hougbo  
President

## Schedule 1

### Project Description and Implementation Arrangements

#### I. Project Description

1. Target group. The Project target group will comprise (i) rural households with 0.1-0.5 ha (1-5 donums) land available for cultivation either through direct ownership or rented/leased (ii) households with monthly income less than 817 KM comprising mainly non-commercial farmers (iii) unemployed rural youth (below 30 years) and (iv) poor women headed households in rural areas. The outreach of the Project will be 8,650 direct beneficiaries and around 5,000 indirect beneficiaries from the enabling infrastructure investments. The Project area will consist of 90 municipalities grouped into 10 clusters with an average of 9 municipalities per cluster. The Project-supported sub-sectors will comprise berries, fruits and vegetables, forest products, honey, MAPs and to a limited extent dairy.

2. Goal. The Project's goal is to contribute to rural economic development and poverty reduction by improving livelihood, generating revenue and enhancing the living standards of target households.

3. Objectives. The Project's objective is to increase the income of rural poor households and rural youth by engaging them in profitable agribusiness and employment opportunities. READP will unlock new rural business opportunities by better connecting and integrating farms, farmers' organisation and business leaders to commercial markets. It will create new avenues for self, salaried and wage employments for beneficiary household members including youth.

4. Outcomes/Components. The Project has two components: (i) Enhancement of economic opportunities and smallholders integration in value chains and (ii) Project management and coordination.

4.1 Component 1: Enhancement of economic opportunities and smallholders integration in value chains: The expected outcomes of this component are (i) production, productivity, marketing of produce and profitability of target group households improved based on 4Ps models (ii) market access and value chain integration of target group households enhanced through strengthened farmers' organisations and improved market infrastructure. The component is supported by three mutually reinforcing sub-components; (i) development and implementation of pro-poor BPs (ii) development of farmers' organisations and (iii) enabling infrastructure development.

4.1.1. Sub component 1.1. Development and implementation of pro-poor business plans. This subcomponent will increase the adoption and implementation of 4-Ps based business models by business leaders along the value chains. The Project will assist around 150 business leaders (SMEs and FOs) to develop and implement BPs leading to market linkage between 7,500 target households and business leaders. Additionally, it will provide special financial packages for 350 youth apprentice. The main BP development related activities will be (i) selection of service provider (ii) targeting survey (iii) stakeholder awareness and sensitisation workshops (iv) call for proposals and selection of eligible applicants (v) development of detailed BPs and implementation agreements. The main BP implementation related activities will be: (i) market development assistance (ii) farmers' training, advisory and capacity building services (ii) co-financing starter packages and youth apprentice support (iv) assisting other external linkages e.g. to financial institutions, certification bodies and (v) creating a supportive setting for BP implementation.

4.1.2. Sub component 1.2. Farmers' Organisations Development. This subcomponent will strengthen FOs to increase their outreach to target households and to develop into viable inclusive farmers' institution. The main activities will be (i) seed capital

financing to 40 FOs (FO seed capital support) resulting in direct benefits to 800 households and (ii) institutional development training and advisory support.

4.1.3 Subcomponent 1.3. Enabling Infrastructure Support. This subcomponent will improve the profitability of the target households, connect business leaders to the target households and improve the market participation of the beneficiaries. The Project will identify and support the infrastructure requirements for successful implementation of the BPs. Thus, READP will support (i) publically owned and managed infrastructure such as public water supply, which benefits multiple farmers in a defined area, or the establishment and rehabilitation of feeder roads, culverts and small bridges which connect business leaders and target households (ii) publically owned infrastructure, such as irrigation structure, cooling and packing facilities, which is co-managed in partnership between the municipalities, FOs and private sector.

4.2 Component 2: Project coordination. The Project will be implemented by Government and non-government institutions and private sector partners. The State Ministry of Finance and Treasury (MOFT) will have overall responsibility of READP and will coordinate with the Entity Ministries of Finance and Agriculture.

## II. Implementation Arrangements

5. Lead Agencies. At entity level, the Ministry of Agriculture, Water Management and Forestry (MAWMF) in the Federation and the Ministry of Agriculture Forestry and Water Resources (MAFWR) in the RS will have the overall responsibility for the implementation as the Lead Agencies.

6. Project Steering Committee (PSC). A Project Steering Committee (PSC) chaired by the entity Ministry of Agriculture or its designated representative would be set up in each Entity to provide overall guidance to the Project at Entity level.

7. Project coordination units. The Federation will entrust the responsibility of coordination and management of project activities to the existing Project Coordination Unit (PCU) in Sarajevo. Likewise, the RS will entrust these functions to the existing Agricultural Project Coordination Unit (APCU) located in Banja Luka. The PCU and the APCU each will be headed by a project director who will also be the secretaries of the PSCs.

8. Field coordination. In the Federation, the PCU will contract 5 field officers as cluster coordinators, one for each cluster, to ensure field presence of the PCU and assist quality implementation process. In the RS the APCU will ensure field presence through extension officers deployed in the seven regional extension offices of the Agency of Extension Services in the 5 project clusters.

9. Partnership with Service Providers (SP). In order to manage and coordinate the implementation of two projects READP and RCDP in parallel, both PCU and APCU will rely on considerable increase in support services from service providers and other implementation partners. In general, SPs will be responsible for supporting the A/PCUs in implementing the targeting surveys, conducting sensitisation and consultation workshops prior to launching the business planning initiative, supporting business proposal selection, assisting business plan development and implementation, ensuring the quality of the final business plans, facilitating negotiations the implementation agreements between different BP implementation partners, providing technical guidance to the business leaders, FOs and target households during BP implementation and assisting the M&E data collection for READP. The selected service provider should possess the required environmental expertise to backstop the Project. The SP will closely liaise with the specific READP Project Manager, business development officer and the M&E Officer in the A/PCUs.

10. Project Implementation Manual (PIM). The PCU and APCU shall each prepare a draft PIM acceptable to the Fund and submit it for approval to their PSC. When so approved, a copy of the PIM shall be provided to the Fund. The PIM may be amended when necessary with the approval of the Fund in order to introduce clarification in procedures, and eliminate constraints for Project implementation.

11. Mid-Term Review. A Mid-Term Review (MTR) shall be conducted to assess the progress, achievements, constraints and emerging impact and likely sustainability of the Project and make recommendations and necessary adjustments for the remaining period of disbursement. The MTR shall be carried out jointly by the Borrower and the Fund.

## Schedule 2

## Allocation Table

1. Allocation of Loan Proceeds. The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the allocation of the amounts of the Loan to each Category. All amounts are to be financed 100% net of taxes and contributions from Governments and Beneficiaries.

Category	Loan Amount allocated (expressed in EUR)
<b>A. Part A of the Project in the Federation</b>	
1. Civil Works	1 998 400
2. Equipment, Materials & Vehicles	102 400
3. Starter packages, Services, Inputs and Grants	3 070 900
4. Technical Assistance	809 500
5. Trainings & Workshops	149 000
6. Salaries, Allowances and maintenance costs	579 000
Unallocated	353 000
<b>B. Part B of the Project in the RS</b>	
1. Civil Works	1 309 000
2. Equipment, Materials & Vehicles	54 800
3. Starter packages, Services, Inputs and Grants	2 048 000
4. Technical Assistance	451 500
5. Trainings & Workshops	131 000
6. Salaries, Allowances and maintenance costs	494 500
Unallocated	236 000
<b>Total</b>	<b>11 787 000</b>

2. Start-up Costs. Withdrawals in respect of expenditures for start-up costs incurred before the satisfaction of the general conditions precedent to withdrawal shall not exceed an aggregate amount of EUR 100 000 for each Part and shall be limited to categories 4 and 5.

## Logical framework (Cadre logique)

Results Hierarchy	Indicators				Means of Verification			Assumptions
	Name	Baseline	Mid-term	End Target	Source	Frequency	Responsibility	
<b>Goal</b>								
To contribute to sustainable rural economic development in Bosnia and Herzegovina (BiH)	1. percentage % increase in assets ownership*	0	15%	25%	National statistics, Human development reports	Years 1, 3 et 5	PCU/APCU	
Project Outreach	2. Number of persons receiving services promoted or supported by the project * (RIMS 1)	0	15 000	25 000 <sup>1</sup>	Progress report	Annually	PCU/APCU	
<b>Development Objective</b>								
To Increase the income of rural youth and poor households by fostering their engagement in profitable agribusiness and employment options	3. Number of supported households reporting increase in income of at least 25% over the baseline income at project start up	0	4 700	6 900	Progress Report, Service providers	Annually	PCU/APCU	- Conducive macroeconomic and deterioration of the political environment  - The demand for specialized Bosnian products on the export market increase
	4. Number of new jobs created* (RIMS 2.2.1)	0	3 000	4 500 <sup>2</sup>	Outcome survey, Progress report	Annually	PCU/APCU	
Outcome 1 : Production, productivity, marketing of produces and profitability of target group households improved based on 4Ps models	5. Number of supported rural enterprises reporting an increase in sales over baseline level through 4P agreements (RIMS 2.2.2)	0	75	110	Outcome survey, Progress report, Service Providers	Annually	PCU/APCU	-Timely and quality access to specialized service providers
	6. Number of beneficiaries reporting at least 30% increase in sales over the baseline level	0%	2 200	4 400 <sup>3</sup>	Outcome survey, Progress report, Service Providers	Annually	PCU/APCU	-Continued interest of rural producers and farmers organizations to establish stronger linkages with lead enterprises
Output 1.1: Development and implementation of Business Plans	8. Number of pro-poor BPs approved and implemented by Business Leaders	0	100	150	M&E system of READP, Service providers	Semi-annual	PCU/APCU	Timely, quality and continuous access to business development services

<sup>1</sup> Given that the support will be reaching 8,650 household and given an average household size of 2.9 members in BiH, READP will have reached around 25 000 people at Project completion.

\* RIMS Core Indicators; disaggregated by the sex of beneficiary (S: male or female) and the age status of the beneficiary (Y: "young" or "not young" as per the national definition for youth).

<sup>2</sup> Includes 350 young apprentices and 50 per cent of the 8,300 beneficiaries of starter packages and FO seed-capital financing. Their cash returns from the adoption of the Project supported activities is expected to equal at least the minimum net salary earned (BAM 425) from a full-time job

<sup>3</sup> The number of farmers at mid-term and end term represents 40 per cent and 80 per cent of the 5,500 beneficiaries of starter packages who will be directly engaged in production activities.

Results Hierarchy	Indicators				Means of Verification			Assumptions
	Name	Baseline	Mid-term	End Target	Source	Frequency	Responsibility	
	9. Number of targeted farming households engaged in 4Ps *	0	5 000	8 000 <sup>4</sup>	M&E system of READP, Service providers	Semi-annual	PCU/APCU	
Output 1.2 : Provision of start-up packages	10. Number of rural producers accessing production inputs and/or technological packages (RIMS 1.1.3)*	0	5 000 (25% women)	8 300 (25% women)	M&E system of READP	Semi-annual	PCU/APCU	
Output 1.3 : Youth Apprentice Programme	10. Number of youth supported by the Youth Apprentice Programme *	0	250 (50% women)	350 (50% women)	M&E system of READP	Semi-annual	PCU/APCU	
Outcome 2 : Enhanced FOs for increased integration of farmers in markets	11. Percentage of FOs engaged in formal partnerships/agreements or contracts with public or private entities (RIMS 2.2.3)	0	60%	80%	Outcome survey, Progress report, Service Providers	Annually	PCU/APCU	FOs governance and management capacities increased
	12. Percentage of FOs' members reporting new or improved services provided by their organization (RIMS 2.2.4)	0	60%	80%	Outcome survey, Progress report, Service Providers	Annually	PCU/APCU	
Output 1.4: FOs seed capital financing	13. Number of FOs provided with seed capital financing	0	30	40	M&E system of READP, Service Providers	Semi-annual	PCU/APCU	
Output 1.5 FOs capacity development	14. Number of persons trained in FOs capacity development *	0	1 500	3 000	M&E system of READP, Service Providers	Semi-annual	PCU/APCU	
Outcome 3: Market access of target group households enhanced through improved market infrastructure	15. Number of persons/households reporting improved physical access to markets, processing and storage facilities (RIMS 2.2.6)	0	3 000	5 000	Outcome survey, Progress report, Service Providers	Annually	PCU/APCU	- Willingness of municipalities, farmers organizations and local communities to manage marketing infrastructure
Output 1.6: Production and marketing support	16. Number of market and storage facilities constructed or rehabilitated (RIMS 2.1.5)	0	18	28 <sup>5</sup>	READP Progress report, Service providers	Semi-annual	PCU/APCU	- Effective coordination from the municipalities
	17. Km of roads (linked to the selected value chains) constructed, rehabilitated or upgraded (RIMS 2.1.5)	0	10	16	READP Progress report, Service providers	Semi-annual	PCU/APCU	- Target households' access to timely irrigation facilities and crop - Recruitment of locally experienced contractors

<sup>4</sup> Includes 7 500 direct beneficiaries of starter packages plus 50 per cent of the 800 beneficiaries of FO seed-capital financing.

<sup>5</sup> Includes both cold-storage facilities and packing/mini warehouses and rural markets.